

CONTRAT 1480
N/REF : 3/05/2026 0H29 C:009768 I:15111
V/REF : Contrat N°001480 du 25/04/2025

COLLEGE BROUSSAIS

**1 RUE FRANCOIS BROUSSAIS
BP 32066
22102 DINAN**

IMMEUBLE : COLLEGE BROUSSAIS
1 RUE FRANCOIS BROUSSAIS
BP 32066
22102 DINAN CEDEX

Rennes, le

23 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COLLEGE BROUSSAIS - MR CASEZ 02 96 39 20 36
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. G CASEZ

INTERVENTION DU 06/07/2026 :
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN BAC A GRAISSE DE 4M3
NETTOYAGE CHANTIER
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE
2 FOIS/AN

CURAGE DES RESEAUX EU AU NIVEAU DU REFECTOIR VERS LE BAC A GRAISSE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER
1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPE DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS GRAISSEUX : 40,00 EUROS HT / T(S) EN 2025

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par moitié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHT-rev2'}{ICHT-rev2})$$
 identifiant 001565183

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICTH-rev2 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICTH-rev2' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/05/2026

Prix de base du contrat : 501,40

Indice ICTH-rev2(IME) Mois de l'indice de base : 12/2024 Valeur : 142,8
Mois de l'indice de révision : 03/2026 Valeur : 147,7

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 2	Entretien de bac(s) a graisse	2/AN	423,40	211,70
1,00	Curage des réseaux	1/AN	92,43	92,43

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
4,00	M3 de déchets traités		41,17	164,68

TOTAL H.T. 468,81

T.V.A. a 20,00% 93,76

TOTAL T.T.C.En EURO 562,57

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.